

Loi Sapin 2 : État des lieux et impacts de la réforme – BFLS

Pour être capable d'appliquer les mesures de la loi Sapin 2 et la protection des lanceurs d'alerte

Code produit : BFLS

Niveau : Initiation

Modalité : Presentiel

Durée (en heure) : 7.0

Tarif :

Eligible DDA : non

Public :

Toute personne exposée par ses activités à des risques de corruption

Prérequis :

Aucun

Objectif

- Identifier les risques de corruption
- Appliquer la loi anti-corruption dans votre établissement et dans vos activités
- Comprendre les effets de la loi Wasserman du 21 mars 2022 sur la protection des lanceurs d'alerte

Programme de la formation

1-Contenu de la loi Sapin 2

- Textes
- Obligations de vigilance contre les risques de corruption ou de trafic d'influence pour les entreprises
- Qui est concerné ?

2-8 piliers de la loi Sapin 2 : Éthique et anti-corruption

- Code de conduite
- Dispositif d'alerte interne
- Cartographie des risques
- Evaluation des tiers
- Dispositif de formation
- Contrôles comptables
- Régime disciplinaire
- Contrôle et évaluation interne des mesures mises en œuvre

3-Agence Française Anti-corruption et ses sanctions

- Missions de l'AFA
- Sanctions

4-Comment se mettre en conformité avec la loi Sapin 2 ?

- Démarche
- Exemples concrets d'application pratique

5-Intégrer les modifications introduites par la loi Wasserman (modification de la loi Sapin 2)

- Définition du lanceur d'alerte
- Qui peut être lanceur d'alerte ?
- Faits concernés
- Etendue de la protection du lanceur d'alerte
- Exemples concrets d'application pratique

6-Impacts de la lutte contre la corruption et bilan des réformes

Moyens d'évaluation

- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l'issue du stage
- Questionnaire d'évaluation à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage

Méthodes pédagogiques

- Exposés à partir d'un diaporama
- Échanges d'expériences
- Exercices pratiques